



Paroisse
de Plabennec

Renseignements demandés
par la circulaire du 25 8^{bre} 1856.





Réponse

aux renseignements demandés par Monseigneur
dans sa circulaire du 25 8^{bre} 1856.

I.

La paroisse de Plabennec possède encore aujourd'hui une belle chapelle consacrée à la très-sainte Vierge, mère de Dieu. C'est la chapelle de Locmaria, située à l'une des extrémités de la paroisse, entre Plourieu et le Drennec.

On ne connoît pas l'époque précise de l'érection de cette chapelle; mais elle doit être plus ancienne que l'église du Folgoat, bâtie, comme on sait, vers 1410. L'importance de l'édifice, ses arcades gothiques, le style de deux de ses fenêtres qui ont été en partie conservées, son joli clocher, dont la flèche s'élève avec tant de grâce dans les airs, tout cela semble le prouver assez clairement, à défaut de date. Il n'est guère probable, en effet, qu'une fondation aussi considérable ait pu se faire après la fondation du Folgoat, dont Locmaria est si rapproché, et où la dévotion du peuple s'était portée avec tant d'ardeur depuis l'événement de 1358.

Quoiqu'il en soit, il est du moins certain que la chapelle de Locmaria existait déjà, dans toute sa splendeur, avant la fin du 15^e siècle. L'on voit encore aujourd'hui, à l'entrée du cimetière, une magnifique croix, en Kersanton, fort bien conservée, et qui porte, sur son fût léger, l'inscription suivante, en caractères élégans, taillés en bosse: « ceste croix faicte »
« par maistre ... (le nom de l'artiste a été retranché) l'an mil »
« V.^e XXVII. » A la base de la croix, de l'autre côté, on lit ces mots: « S. Coetdelev. » Et aux pieds du Christ M. Kerdanet croit reconnaître l'écusson des seigneurs de Carman, « à la tour sommée »
« de trois tourlions d'argent, &c. » or, ne paroît-il pas évident

que cette croix, qui n'est qu'un auessoire, a été
érigée postérieurement au principal. Je veux dire, à
la chapelle, et très-probablement un grand nombre
d'années plus tard?

Il est vraisemblable aussi que les seigneurs du château
ou manoir voisin, manoir fort antique, ont été les fonda-
teurs de la chapelle de Locmaria, ou du moins, qu'ils ont
largement contribué à cette fondation. Il y a en effet deux
enfeux dans les bas-côtés de l'église, et deux ou trois écussons
se remarquent au-dessus des arcades.

Le maître-autel de la chapelle est tout-à-fait remarquable.
Il est tout en pierre de Kertanton, et d'un travail exquis, au
jugement des connaisseurs et de M. Kerdanet en particulier.
" Il a 9 pieds, 6 pouces de long, une garniture à jour admirable,
" et huit niches, dont les deux du centre sont occupées par des
" petits anges. " Il a une très-grande ressemblance avec l'autel
du folgoat; et l'un des deux a servi certainement de modèle à
l'autre; mais lequel? C'est ce que je ne puis décider.

Quels ont été les motifs et l'occasion d'une fondation en pi-
belle que celle de Locmaria? Nous les ignorons; mais
l'un de ces motifs, sans aucun doute, a été d'honorer la Sainte
Vierge, comme le montre assez l'étymologie du mot Locmaria,
qui signifie lieu, domoie, ou maison de Marie.

Et d'ailleurs voici ce que disoit en 1647 un religieux carme
de St. Paul de Léon: " et la paroisse de Plougennec, qui ne
" cède à aucune autre de l'évêché pour ce qui regarde la
" dévotion à la très-sainte Vierge; elle a, en une de ses

" extrémités, la chapelle de Locmaria, qui est visitée d'une
" grande affluence de monde en quelques saisons de l'année
" et à certaines fêtes de Notre Dame."

Anciennement il y avoit toujours à Locmaria un prêtre
résident, mais comme simple vicaire; et on inhumait
même dans le cimetière. La maison, qu'il habitait, fut
vendue, à la révolution, ainsi que la chapelle.

Depuis ce temps ce beau sanctuaire ou temple fut entien-
ment négligé et délaissé; et il tomba peu à peu en ruine.

Au bout d'un certain nombre d'années user orceaux gothiques
" et les piliers de la nef n'eurent plus de voûtes à soutenir.
" de squilander de liene s'y marient aux colonnes; et
" d'autre qu'il l'onde, agité par le vent, se jouait sans cesse
" avec de vives écussions. " C'est ce qu'écrivait Monsieur Kerdanet
en 1836.

Cependant la fabrique de Plabennec avoit fait en 1824 l'acqui-
sition de la chapelle de Locmaria. Les nouveaux proprié-
taires du manoir ou château voisin, appelé le Rest, qui habitent
la famille Dubeaudiez, au moment de la révolution, résident
la chapelle et le cimetière, avec les arbres qui s'y trouvoient,
pour la somme de 800 francs. Mais la chapelle ne put
être relevée de ses ruines que plusieurs années après.
C'est M. Le Bras, mon père de père, qui l'a rebâtie, et
qui y a rétabli, en 1841, le culte de la mère de Dieu, inter-
rompu depuis 50 ans.

Le pardon de Locmaria se célèbre le dernier dimanche d'août.
pour quelle raison? Je ne sais pas trop, à moins que ce ne
soit l'anniversaire de la dédicace de la chapelle. On y va procu-
sionnellement de l'église paroissiale, et on en revient de
même à l'église de Vieux. Le nombre des pèlerins est aujourd'hui
fort petit, et elle n'est guère visitée que par les fidèles
de la paroisse. On peut en attribuer la cause au long abandon où elle a été laissée.

+ Le p. Cyrille Le Pennec: histoire des églises et chapelles de N.-D.
Bretagne en l'évêché de Léon.

Il y avait en la paroisse de plabennec une autre chapelle
 dédiée à la sainte Vierge, mais moins grande que l'autre.
 Voici ce qu'en dit le p. Cyrille déjà cité. «
 « de la seigneurie de Lescouelen, la demeure autrefois du
 « glorieux saint Léniran, Evêque de Léon⁺, et son refuge,
 « lorsque les barbares ravageaient le pays, vous ne pouvez
 « manquer de voir la dévote chapelle, nommée Notre Dame
 « de Lescouelen, qui est fort bien bâtie par les seigneurs de
 « la puissante maison de Lescouelen et de Hermavon. C'est
 « oratoire est, d'ordinaire, fort visité d'un grand peuple, aux
 « principales fêtes de la Vierge, parce que l'on a vu que
 « plusieurs ont trouvé du soulagement en leur ennuy et
 « calamité, après y avoir réclamé l'assistance de la mère
 « sacrée de Dieu. »

Cette chapelle subsistait encore ^{tout entière} en 1624 ou 25, mais en ^{assez} mauvais
 état. L'acquéreur l'offrit ^{pour} telle qu'elle était, avec ce qui en dépendait,
 pour six cents francs; et cette offre ayant été rejetée par le curé,
 qui était ^{alors} l'abbé Lescouelen, le propriétaire, irrité de ce refus, se mit à démolir
 l'édifice, à en vendre les matériaux, et la statue de Notre Dame de Lescouelen
 fut transportée en l'église de Kersaint, où elle est encore présentement.
 De l'antique oratoire il n'existe plus aujourd'hui que le clocher,
 dont on a même retiré un certain nombre de pierres.

Nous avons fait cette année l'acquisition du terrain ou de l'emplace-
 ment de cette chapelle, et de ce qui en reste, pour la somme de
 300 francs. Nous voudrions être en mesure de réédifier cet antique
 oratoire; c'est le vœu des paroissiens; et j'ose espérer que la sainte
 Vierge, et notre glorieux patron S. Léniran, nous procureront quelque
 jour les moyens.

III.

Je ne puis savoir à quelle époque la confrérie du Rosaire
 a été d'abord établie en cette paroisse; les renseignements
 me manquent à cet égard; il paroît que le registre, où

S'inscrivaient le nom des confrères, a été perdu. Ce qu'il
y a de sûr, c'est que le 14 octobre 1429, Monsieur le Baron
a rétabli la dite confrérie, en vertu d'une délégation de
M^{or} de Poulpiquet, ~~en~~ datée du 7 du même mois. Et il
établit alors aussi la confrérie du scapulaire, en vertu de
la même délégation; ainsi qu'il est rapporté en tête
du registre.

C'est la dévotion du rosaire qui est le plus généralement
pratiquée. Le rosaire se récite tous les dimanches à l'église,
et se chante même; l'heure à laquelle il se dit, et l'éloigne-
ment où sont de l'église un grand nombre de confrères, ne
permettent ~~qu'à~~ à un petit nombre d'assister régulièrement au
rosaire qui se récite en public; mais ceux qui ne peuvent
y assister, le récitent en leur particulier; et en outre dans
presque toutes les familles on récite chaque soir quelque
dixaine de chapelet; de manière à récite un rosaire par
semaine.

La dévotion du mois de Marie est ^{aussi} généralement, et je dirai
presque universellement pratiquée. Les exercices ont été suivis
cette année, en l'église même, par les enfants de l'école. Il est
possible que, l'année prochaine, je le établisse pour ^{pour tous ceux} les enfants
qui voudront le ~~suivre~~ suivre. Mais cela n'est pas sans quelque incon-
véniences, lorsque les exercices se font un peu tard, dans nos
paroisses rurales. Et puis, j'ai entendu faire une observation
qui m'a paru juste: il ne faudrait pas que le mois de Marie
effaçât tout-à-fait le saint temps du carême; il ne faut pas
que l'on soit tout de feu pour honorer la mère, et tout de
glace pour honorer le fils, pour honorer en particulier les

passion et la mort. C'est ce qui se voit cependant assez
généralement. pendant que, dans le cours du mois de mai,
les fidèles s'emprennent et aiment avec ardeur au pied
de l'autel de la mère de Dieu, durant le carême, au contraire,
nos églises ne sont pas plus fréquentées qu'à l'ordinaire,
et le temps qui a été consacré, de la berceau du christianisme,
aux œuvres de pénitence et de piété, passe aujourd'hui presque
inaperçu, et n'est guère distingué de autres jours de l'année
que par l'abstinence, ~~de la viande~~ ^{qui est devenue} a été plus mal observée,
même dans nos campagnes, du moins dans nos bourgs.
Il conviendrait donc, ce me semble, tout en excitant les fidèles
à honorer la 1^{re} Vierge par la dévotion du mois de Marie,
de les exciter en même temps à faire quelques œuvres de
piété de plus pendant le saint temps du carême; ~~et dans~~
toutes les paroisses où l'on pourroit faire à l'église les
exercices du mois de Marie, il serait convenable d'établir
quelques exercices spirituels pendant le carême, du moins
deux fois la semaine. C'est ce que je me propose de faire
le carême prochain, les mercredi et vendredi de chaque
semaine, pour les habitants du bourg.

Pour terminer les renseignements que demande M^{gr} l'évêque,
je dirai que, si l'image de la Sainte Vierge n'est pas
exposée au coin des rues ni dans les champs, elle se trouve,
en revanche, dans toutes les maisons, même les plus pauvres,
et que la paroisse de Plabennec ne le cède, aujourd'hui encore,
à aucune autre du diocèse pour ce qui regarde la dévotion
à l'immaculée Vierge, mère du Verbe incarné.

Plabennec, le 3^e x^{bre} 1856.

Quénec
curé.